



# DdR EST



www.fo-lcl.fr

Avril 2008

## INFO CE DU 23 AVRIL 2008

### FRANCHISE KILOMETRIQUE 10 KMS

Lors d'une précédente réunion de CE, le Président avait acté un retour à la norme en supprimant une particularité propre à la DdR, c'est à dire une franchise kilométrique de 10kms pour les collaborateurs mobiles indemnisés.

Quelle n'a pas été notre surprise de voir Franck Bertrand revenir sur ses engagements en annonçant l'annulation de sa décision du mois précédent !

Un Président de CE, par ailleurs Directeur du Réseau Est, avait osé prendre une décision(...), et n'a pas hésité pas à se déjuger,

provoquant l'indignation des instances.

Nous n'aborderons pas la perte de crédibilité mais y pensons très fort...

**FOLCL** regrette vivement ce retour en arrière et espère clairement que cette exception ne deviendra pas une règle !

### SITUATION ACCUEIL SERVICE DGA DIJON

Une fois de plus, comme partout sur notre périmètre, les problèmes d'effectif sont mis en avant : remplacements faits au pied levé par des contrats en alternance, des stagiaires école, l'équipe volante qui ne vole plus, les CDD qui passent à droite à gauche, les trous à boucher étant « très profonds » ; les manques de personnel pénalisent l'activité commerciale de l'accueil qui devient difficile à réaliser.

Pour la Direction régionale locale, les problèmes viennent essentiellement d'un manque de polyvalence du personnel, la DdR a demandé un audit qui a fait divers constats sur l'organisation de l'accueil de Dijon Liberté et a mis en question la mauvaise gestion des flux au guichet, tout le monde doit être sur le pont...

Soit, mais est-ce bien là le problème ?

Lâcher une tâche pour en faire une autre ne règle pas le manque, il le décale sur un autre poste !!

**FOLCL** espère que les responsables de LCL, tant à la Direction régionale qu'à la DdR, ne croient pas ce qu'il tentent de nous faire croire, ce serait grave...

Aucune solution n'a été apportée, seul un relevé des effectifs accueil par agence a été fourni...

N'oublions pas que le plan Crescendo II, pour améliorer la situation, prévoit une réduction importante sur l'accueil service et les équipes volantes.

### RENOVATION AUTOMATISATION BESANCON MONTRAPON

A nouveau plan de développement, nouvelle présentation ; et là, on peut dire que l'information faite aux instances se réduit à la portion congrue : En effet, même si nous pouvons comprendre que la Direction ne fournit plus de justification économique, du fait du choix de l'entreprise de systématiser l'automatisation, il nous apparaît inconcevable de ne pas avoir les plans des projets, pourtant remis dans d'autres DdR.

**FO LCL** ne comprend pas la décision de la Direction de ne pas annexer les informations nécessaires pour avoir une bonne approche et une bonne vision du dossier.

**FOLCL** a donc décidé de ne pas participer au vote, et a été rejoint par les autres organisations, à l'exception du **SNB/CGC** qui a accepté la consultation.

Rappel des votes : Ne participent pas : **FOLCL / CGT / CFDT**  
Avis favorable : **SNB/CGC**

### COMPARATIF CSV 2007/2006

Peu de surprises, et comme **FOLCL** s'y attendait, les commissions sur objectifs (IPC) sont en baisse de 23% ( pour un montant global à 875K€) compensées heureusement pour les commerciaux concernés par des commissions directes (style I comme Info...) en évolution de 244% à environ 800K€ ; la part

collective est en baisse de 10% à 780K€ et le montant global distribué augmente de 10%.

**FOLCL** espère que la répartition de ces chiffres fait réfléchir la Direction sur des objectifs IPC démesurés ainsi que sur ce système de commissionnement.

## FRAIS - TEMPS DE TRAVAIL EQUIPE VOLANTE

Des demandes récurrentes sont remontées à **FOLCL** par des équipiers volants :

Il semble que le lieu de prise en charge des frais kilométriques ne soit pas clairement précisé, malgré une information déjà donnée par la Direction lors d'un précédent CE, à savoir indemnisation à partir du domicile ; dans d'autres DdR, toute mission équipe volante, même sur la ville d'affectation principale, donne lieu à un minimum d'indemnisation de 8,69€, dans l'Est, seul le ticket restaurant est octroyé dans ce cadre...

Vue l'évolution des prix du pétrole, **FOLCL** a demandé de plus la mise en place d'avance de frais, comme cela a pu exister par le passé, demande sans réponse...

Il n'y a aucune reconnaissance du temps de trajet, même si on peut voir des collègues faire plus de 2h par jour pour se rendre à l'agence « dépannée » ; il n'y a pas eu de réévaluation de l'indemnité repas depuis 2002 .

Autant de demandes que **FOLCL** va suivre et faire remonter pour un traitement national.

## FERMETURE AGENCE BADONVILLER

Un dossier « ultra light » nous a été remis, ne nous permettant pas beaucoup de juger de la justification de cette fermeture. C'est tout simplement la descente des ordres de la Direction Générale dans le cadre du plan de compétitivité qu'il faut appliquer, la consultation des élus devenant de ce fait très secondaire, à tel point que les jours et heures d'ouverture présentés sont faux !!!

Après 20 ans de fonctionnement, le seul argument recevable concerne la population en baisse de la ville (LCL va lui aussi

participer à la désertification bancaire, la CA s'en frottera bientôt les mains !).

La Direction dit qu'elle va continuer le démarchage, mais **FOLCL** peut douter que ça va durer longtemps, surtout qu'une dérogation au transport de fonds a été annoncée en CHS-CT et pas du tout confirmée (et c'est heureux pour la sécurité du Personnel).

Alors la clientèle n'aura plus qu'à aller se faire servir...ailleurs !

## COMMISSION CONTROLE FINANCIER DU CE

Globalement, la commission a relevé une amélioration dans la gestion des divers comptes du CE ; Le rapport constate cependant de grandes disparités, dans notre DdR, sur les remboursements d'activités, qui résultent du choix des gestionnaires des entités décentralisés.

Exemple : Pour les spectacles : Macon : 230 € par famille...  
Reims : 15 € !

Cherchez l'erreur.

Les membres de la commission regrettent ces choix et pensent qu'il serait opportun d'aller vers une harmonisation des

remboursements, pour que les collègues d'un périmètre n'aient pas l'impression d'être « lésés » par rapport à ceux d'un autre.

De plus, la commission a relevé, malgré des demandes claires chaque année, des remboursements sur photocopie de facture !

Autre anomalie : un collaborateur, ayant réalisé un dépannage en informatique, se voit indemniser de 110 € pour sa prestation. Avis aux experts, proposez donc vos services au CE !!!

Vote : Pour **FOLCL** / SNBCGC / CGT Contre : CFDT

## BUDGET ET COMPTES DU CE

Les élus non gestionnaires ont demandé l'utilisation d'un même tableur pour la présentation des comptes de chaque entité ; et ce afin de mieux appréhender la lecture des présentations.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu, à nouveau, sur les disparités de gestion de ces entités.

Il est vrai qu'il n'est pas facile, pour un collaborateur muté, qui change d'entité, de s'y retrouver !

**FOLCL** insiste régulièrement sur ce thème, qui va dans le sens d'une sensation d'égalité entre tous le personnel du périmètre du CE, l'équipe gestionnaire du CE ressent comme une opposition

toutes les propositions faites par vos représentants **FOLCL** et les rejette systématiquement ; comment faire pour avancer ??  
Nous n'arrivons pas à le savoir....

**FOLCL** a posé de nombreuses questions sur le budget du CE, les réponses n'étant que rarement satisfaisantes « c'est notre choix !! »

**FOLCL** n'a donc pas participé au vote sur l'approbation des comptes du CE.

Rappel du vote : Ne participent pas **FOLCL** / SNBCGC

Vote favorable CGT / CFDT

## COMMISSION LOGEMENT DU CE

Une fois de plus, le rapport de la commission fait ressortir le peu de demandes de financements de la part des collaborateurs le dispositif restant malheureusement encore trop méconnu.

Par exemple, lorsqu'un collaborateur fait une demande de prêt 1% sur Planetimmo, aucun « top » informatique ne laisse apparaître ce prêt, il faut rechercher dans un champ spécifique aux financements externes.

**FOLCL** a bien évidemment voté pour ce rapport, comme les autres organisations syndicales.

Mme Floriat responsable du service logement de CASA est intervenue pour nous rappeler les diverses interventions possibles et les modalités de demandes des diverses aides 1% : Prêt accession, pass-travaux, loca-pass, mobili-pass, ainsi que les nouvelles offres comme la Garantie des revenus locatifs ou le pass-foncier; Consultez vos représentants **FOLCL** pour toute information sur ce sujet.

## DIVERS

### TICKETS-RESTAURANT :

La commande et le suivi des tickets restaurant en centralisé sont prévus dans le plan de compétitivité, mais pas encore appliqués (c'est toujours l'adjoint de fonctionnement qui fait). Nouveauté depuis février 2008, les contrats en alternance bénéficient des TR durant leur période « école ». Les auxiliaires de vacances touchent quant 4,20 € en compensation du ticket restaurant qu'ils n'ont pas.

### SCANNERISATION CARTE D'IDENTITE EN UAC :

La photocopie envoyée par les agences puis scannérisée par l'UAC donne souvent un piètre résultat (illisible).

La Direction reconnaît que le matériel n'est pas très performant, alors pourquoi lancer une opération sans tester, à moins que les testeurs soient aveuglés par leurs belles théories !

### CONVENTION CRESCENDO 2 :

La Direction étudie, au cas par cas, les demandes qui lui remontent. L'appréciation est fonction de l'amplitude d'absence, par rapport à celle habituelle.

Quant aux frais de repas, ils sont remboursés ; ainsi que les tickets de parking et c'est bien un minimum;

Quelques initiatives locales :

- Champagne : 1 repas, en soirée, offert entre 2 trains et possibilité de récupération : pas de demandes à ce jour!!!

- Alsace : 1 jour de récupération d'office donné aux participants d'ici fin avril.

- Lorraine : Location de bus pour l'ensemble des participants et plateau repas au retour, simple information sur les demandes de récupération...

- Bourgogne / Franche-Comté : réunion terminée à 16 h, donc collaborateurs rentrés chez eux dans les horaires habituels !!!

Si vous pensez ne pas avoir reçu votre dû ; faites-en la demande ; et faites remonter à vos élus **FOLCL** les difficultés rencontrées

### VALIDATION ET AFFICHAGE DES CONGES :

Les élus constatent encore et toujours que dans beaucoup de points de vente, l'affichage des congés, pourtant obligatoire pour le 15 mars, n'est pas encore effectif !

Il n'est pas étonnant, dans ce cas, que des conflits naissent et que des arbitrages soient souvent « douloureux » pour certains... Des règles sont édictées, et **FOLCL** demande l'application immédiate de ces dernières.

## PROCHAINE REUNION ORDINAIRE DU CE LE 21 MAI

Possibilité d'envoi de nos infos par : Mail contactez [focl Dijon@wanadoo.fr](mailto:focl Dijon@wanadoo.fr)

Lotus : csr-rs\_fo\_de-e

Ou appelez notre local au 03 80 50 44 39

Vous pouvez à tout moment retrouver nos informations, et bien d'autres, sur notre site Internet :

<http://www.fo.lcl.fr/>